

Soutenir la reprise, l'adaptation et la modernisation de l'offre touristique

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Date limite de dépôt des demandes : 31 décembre 2026.

Présentation du dispositif

Suite aux incendies de l'été 2026 en Gironde et dans les Landes, la Région Nouvelle-Aquitaine accompagne la reprise, l'adaptation et la modernisation des hébergements touristiques, des sites de visite et des activités de loisirs, en complément des indemnisations assurantielles.

L'objectif est de soutenir les investissements réalisés par les acteurs touristiques, notamment lorsqu'une reconstruction immédiate est nécessaire.

Ce dispositif s'inscrit dans la mesure 5 du Plan incendies.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

- Maîtres d'ouvrage publics et privés.
- Acteurs de l'hébergement touristique.
- Gestionnaires de sites de visite.
- Gestionnaires d'activités de loisirs.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Sont soutenus, les investissements réalisés dans le cadre de la reprise, de l'adaptation, de la modernisation ou de la reconstruction des équipements touristiques touchés par les incendies.

La date d'éligibilité des dépenses est fixée au 22 juillet 2026.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme de subventions mobilisées à travers plusieurs dispositifs régionaux.

- Hôtellerie indépendante : subvention plafonnée à 60 000 €.
- Hôtellerie de plein air indépendante : subvention plafonnée à 60 000 €.
- Sites de visites et activités de loisirs : subvention plafonnée à 60 000 €.
- Découverte économique : subvention plafonnée à 60 000 €.
- Hébergement du tourisme social : subvention plafonnée à 250 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes doivent être déposées auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

— Éléments à prévoir

- Formulaire de demande,
- Outil de synthèse Assurance.

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00

Fichiers attachés

- [Formulaire de demande](#) (28/10/2026 - 0.24 Mo)
- [Outil de synthèse assurance](#) (28/10/2026 - 0.12 Mo)